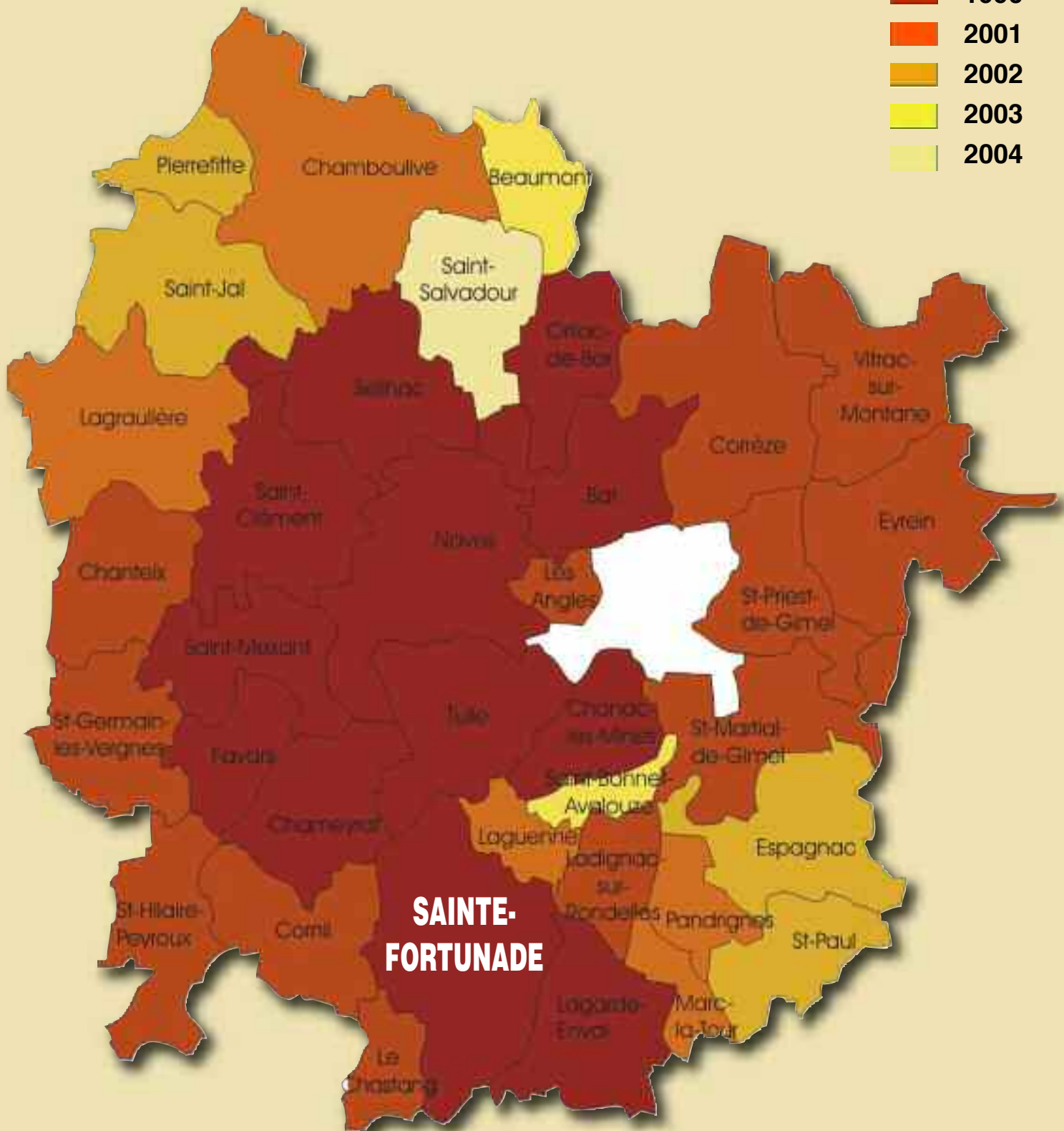




# SAINTE-FORTUNADE

Adhésion des communes membres de la  
Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze





## 2011 : Sainte-Fortunade, acteur d'un territoire solidaire

Le 31 décembre 2010, Monsieur le Préfet de la Corrèze signait l'Arrêté validant la nouvelle répartition des compétences « Communes – Communauté de Communes Tulle & Cœur de Corrèze », mettant ainsi un point final à un long travail d'étude et d'élaboration qui avait mobilisé élus et agents tout au long de cette année. Point final à cette phase politique d'élaboration...et ouverture du chantier 2011 de la mise en musique... Le présent Bulletin Municipal s'attache à en présenter quelques-uns des aspects.

Mais avant tout, rappelons le contexte général qui a présidé à ce choix : en cet hiver où les préoccupations de nos concitoyens sont bien réelles (les retraites, l'emploi, la stagnation des revenus, les dérives identitaires,...), une évolution législative majeure vient d'être votée au Parlement : la réforme des Collectivités Territoriales. Dans ce projet, la Région, le Département voient leurs compétences et leurs moyens réduits ; le « bloc communes-communautés de communes » semble pour sa part préservé...dans une perspective très induite (financièrement) de mutualisation !

Si on ajoute à cela la redistribution des Services de l'Etat venant traditionnellement épauler techniquement nos petites communes, voire la raréfaction des aides financières, la voie semble étroite d'une préservation de l'identité communale au sein d'une communauté plus intégrée.

C'est l'anticipation nécessaire de cette mutualisation de nos 36 communes du bassin de Tulle que propose aujourd'hui la Communauté de Communes, avec l'intégration de nouvelles compétences :

- Petite Enfance et Enfance (accueil des 0-2 ans, voire CLSH)
- Voirie (avec le transfert de la Voirie Communale)
- Lecture Publique
- Transports
- Ingénierie et commande publique (alternative à la disparition des services d'Etat aux communes)
- Etude de la coordination de l'offre de soin (face à la désertification médicale)

Certes, tout n'est pas réglé, et nombre d'incertitudes techniques ne pourront être levées qu'au prix d'une année 2011 « expérimentale »...et d'un peu de bonne volonté partagée !

Face à cet enjeu, c'est le principe politique qui devait nous interroger, et c'était ma responsabilité d' élu de cette commune que de l'appréhender à ce niveau : face aux évolutions législatives et financières qui se profilent, aurons-nous demain, à Sainte-Fortunade, à Chanac, à Eyrein...les moyens de nos ambitions et de nos besoins ? serons-nous oui ou non plus forts demain, seuls ou ensemble ? Les 44.000 habitants de ce territoire ont-ils vocation à tisser en commun, pour eux et leurs enfants, un avenir économique, d'emploi et de services cohérent et équitable ?

C'est parce que je crois que les contraintes d'une part, le sens de l'histoire de ce pays d'autre part, militent pour cette solidarité citoyenne inter-communale que je m'étais prononcé, à titre personnel, favorable à ces évolutions.

Les élus du Conseil Communautaire, puis la majorité des 36 Conseils Municipaux ont eu, pour leur part, à se prononcer en leur âme et conscience, face à ce qui apparaissait bien comme un tournant majeur de notre vie locale.

Les préoccupations purement communales n'ont évidemment pas été absentes des choix opérés par le Conseil Municipal de Sainte Fortunade ; et c'est bien parce qu'il nous est apparu, tout bien pesé, que les Fortunadais pouvaient en attendre des services majorés – et à tout le moins préservés dans un contexte institutionnel déliquescents – que nous avons majoritairement fait le pari d'une mutualisation communautaire.

C'est en tout cas le vœu sincère que nous formons pour cette commune qui nous est chère, vœu auquel j'ajoute mes souhaits très amicaux de santé, de bonheur et d'épanouissement pour chacun de vous.

Michel JAULIN

## Sommaire

Le Mot du Maire	2	Vie Scolaire	9
Les Compétences Communautaires	3	Informations diverses	9
Activités Municipales	8	Vie Associative	12
Eau et assainissement	8	Etat Civil	16

# LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

Solidarité entre les communes pour  
le développement de l'ensemble du territoire

La Communauté de Communes Tulle et Cœur  
de Corrèze aujourd'hui.

36 communes : 44 000 habitants

1 président : Elie BOUSSEYROL



56 délégués Titulaires dont 2 pour Ste-Fortunade :

Michel JAULIN – Michel VERGÈS

et 2 suppléantes :

Huguette MOULY – Eliane CAMBON

Un bureau de 15 membres dont 9 vice-présidents  
en charge chacun d'un secteur

- « Finances et Affaires Générales » : Michel BREUILH
- « Développement économique » : Michel JAULIN
- « Culture, sports, loisirs » : Jean MOUZAT
- « Suivi des travaux, aménagement de l'espace » : Alain BRETTE
- « Habitat et Cadre de Vie » : Magali LACHASSAGNE
- « Environnement » : Philippe BERNIS
- « Promotion et Communication » : Jean-Marie FREYSSELINE
- « Tourisme et petit patrimoine » : Paul LUCE
- « Services Communautaires » : Arnaud COLLIGNON

# Le Transfert de la voirie à la communauté de communes



## Ce qui est transféré :

L'ensemble des voies communales, y compris celles à usage de rues, à l'exclusion des chemins ruraux, des places publiques et des voies à usage de places.

## A Sainte-Fortunade :

50 625 m de voirie dont 12 840 m étaient déjà de la compétence partielle de la comcom. Certaines de ces dernières ont déjà fait l'objet de travaux ( route IME-Lagarde-Enval, route de la lagune, Cassou, route des Torts, pour plus de 310 000 € TTC).

## Les grands principes :

- Le transfert porte sur la gestion complète (chaussées et dépendances)
- Les moyens humains et matériels ne sont pas transférés et restent sous l'autorité du maire
- Les personnels et matériels intervenant sur les voies communales d'intérêt communautaire seront sous la responsabilité du président de la comcom
- Communauté de communes et commune sont liées par une convention décrivant les modalités d'intervention des agents communaux et des matériels sur les voies d'intérêt communautaire (description des tâches à exécuter)
- Les prestations réalisées donnent lieu à un compte-rendu d'exécution et sont prises en charge financièrement par la com'com'.

## Les engagements de la com'com' :

- Réaliser un diagnostic complet des 1000 à 1100 kms de voies transférées
- Reprendre pour 2011 les programmes d'investissement prévisionnels des 36 communes membres
- Mise en place de commissions sur les aspects entretien et exploitation du réseau
- Mise en place d'une commission investissements qui devra en particulier construire un programme de travaux pluri-annuel 2012 /2014 et élaborer un projet de politique routière communautaire
- Préparer les PV de transfert des voies communales accompagnés de toutes les annexes utiles (visite des ouvrages d'art, évaluation du bien transféré...)

Tout cela mobilisera com'com' et communes pendant l'année 2011, considérée comme une année de transition, pour une mise en œuvre effective de la compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## Financement des compétences transférées :

- Les charges nouvelles assumées par la com'com' sont financées par le recours à la fiscalité mixte. La comcom est déjà de fait en fiscalité mixte en 2011 en raison de la réforme de la taxe professionnelle.
- Les communes n'auront plus à inscrire les charges afférentes aux compétences transférées dans leur budget. Disposant des mêmes recettes qu'avant transfert (pas de retenue sur l'attribution de compensation, versée par la com'com' aux communes pour perte de TP depuis le passage à la Taxe Professionnelle Unique ),elles pourront baisser leur impôt ménage afin de neutraliser totalement ou partiellement la fiscalité additionnelle communautaire.

## Le Transfert « Transports »

Ce qui est transféré :

### Demain

Organisation des transports urbains, au sens du chapitre II titre II de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs.

- (C'est une extension de la compétence, compatible avec la compétence obligatoire d'une communauté d'agglomération.)



Le programme de travail 2011

### **Cela nécessite un dialogue constructif et pragmatique avec le Département**

- Construction de l'offre de service : réseau, modalités de dessertes Transport à la Demande, horaires, tarification....
- Elaboration des projets de convention entre la communauté et les autorités organisatrices de transport.
- Lancement de l'appel d'offre correspondant.
- Nouveau service effectif au 1<sup>er</sup> septembre 2011, au mieux, plus probablement au janvier 2012.



# Le Transfert « Ingénierie et Commande Publique »

Ce qui est transféré :



**Ingénierie** : La Communauté de communes peut sous certaines conditions et à la demande des communes membres, assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage (que les services de l'Etat ne peuvent plus assurer) :

- Aménagement d'espaces publics
- Constructions publiques, zones d'activités...

Une convention d'assistance technique fixera les conditions de ces interventions.

**Commande publique** : La Communauté peut intervenir comme coordonnateur d'un groupement de commandes conformément au code des marchés publics.

L'intervention se fera sur la base du volontariat, par un service de commandes groupées adapté à la sectorisation du territoire.

Le programme de travail 2011 :

## **Ingénierie** :

- Rédaction de la convention de mise à disposition des services communautaires décrivant le contenu détaillé et les conditions d'exercice de la mission d'assistance technique : mars 2011.
- Désignation pour chaque commune de l'interlocuteur unique au sein des services communautaires, en charge de l'assistance technique à la gestion de la voirie restant de la responsabilité communale : printemps 2011.
- Sur la base de l'enquête réalisée au cours de l'été 2010, établissement d'un calendrier 2011 – 2013 d'intervention des services communautaires en matière d'Assistance à maîtrise d'ouvrage et en définir les conditions (contrat) : mars 2011.

## **Commande publique** :

Créer une unité en capacité de :

- Prendre en charge conjointement les commandes de toute nature de la communauté de communes et celles des communes membres le désirant.
- Assurer une veille juridique et informer les communes partenaires de toute évolution réglementaire.
- Organiser des commandes groupées en fonction des résultats de l'enquête réalisée de l'été 2010 en mars 2011.

## **Transfert Compétence « Construction, Aménagement, Entretien et Gestion d'Equipements Culturels et Sportifs d'intérêt communautaire »**

Ce qui est transféré

### **Demain**

- le 1<sup>er</sup> libellé est modifié ainsi :

**Equipements Culturels** : La Communauté est compétente pour développer les animations des bibliothèques (expositions, contes, rencontres avec un auteur...), pour coordonner les acquisitions pour la médiathèque communautaire et les bibliothèques communales, pour mener les actions permettant de renforcer le réseau des bibliothèques.

La communauté devra dans un délai de deux ans, définir l'intérêt communautaire concernant les « équipements sportifs ».

Le programme de travail 2011

Etablissement de la « feuille de route » réseau : 1<sup>er</sup> semestre 2011.



# Le Transfert « Action Sanitaire et Sociale d'Intérêt Communautaire »

Ce qui est transféré :

## **A. Petite enfance :**



- Transfert des structures collectives à la communauté de communes (Maison des enfants et micro crèches).
- Réflexion sur le développement de l'offre : micro crèche et crèche familiale
- Renforcement du dispositif Relais d'Accueil Petite Enfance pour qu'il bénéficie aux « 36 communes ».

## **B. Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) :**

- Démarche d'harmonisation des pratiques en vue du transfert des centres d'accueil qui seront reconnus d'intérêt communautaire (offre, projets éducatifs, personnel, ressources).

## **C. Offre de soins :**

- Etude pour le soutien, coordination et l'amélioration de l'offre de soins sur le territoire intercommunal.

## **Demain**

- L'intérêt communautaire des équipements et services dédiés à la Petite Enfance comme pour les Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) n'est pas immédiatement défini : ces définitions devront intervenir dans un délai de deux ans.
- Concernant l'offre des soins, compte tenu de l'importance de cette problématique, il est proposé de permettre à la communauté de communes de conduire d'éventuelles études dans ce domaine afin d'avoir une vision intercommunale des enjeux.

Le programme de travail 2011 :

Définition de l'intérêt communautaire Petite Enfance : printemps 2011

Définition de l'intérêt communautaire ALSH : fin 2011 – début 2012

Lancement de l'étude relative à l'offre de soins dès le 1<sup>er</sup> semestre 2011

Programme d'étude pour extension de service : 2011 – 2012

- Etude CAF – CG19 – MSA sur les besoins de la partie Sud-Est du territoire (lancement au 1<sup>er</sup> semestre 2011).
- Extension offre assistantes maternelles et RAPE (schéma directeur petite enfance élaboré là aussi au 1<sup>er</sup> semestre 2011 avec l'appui des services du CCAS de Tulle).
- Etude harmonisation ALSH – projet éducatif (2011).

# Transfert « Ordures Ménagères »

Ce qui est transféré :

Collecte et traitement des Ordures Ménagères

- Etude, mise en œuvre et exploitation d'un service de collecte des déchets ayant vocation à être recyclé et des déchets inertes.



**Demain** : A la collecte, le traitement, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés aujourd'hui assumés par la communauté de communes, il convient d'ajouter l'étude, mise en œuvre et exploitation d'un service de collecte des déchets ayant vocation à être recyclés et des déchets inertes.

# Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze, une compétence économique mise au service des commerçants et artisans de notre commune : la D.C.T.

(*Démarche Collective Territorialisée*)

La Démarche Collective Territorialisée est un dispositif d'aide et de soutien aux entreprises et services de proximité ; ce dispositif s'adresse aux entreprises commerciales, artisanales, de service du Pays de Tulle. Il démarre le 1<sup>er</sup> janvier 2011, pour une durée de 2 ans. Porté par le Syndicat Mixte du Pays de Tulle, et co-financé par l'Etat, la Région Limousin et la Communauté de Communes Tulle & Cœur de Corrèze, il est en mesure d'apporter une aide technique ou financière aux entreprises éligibles de Sainte-Fortunade.

Plusieurs axes sont susceptibles de concerner nos entreprises locales :

- investissements matériels et aménagements de locaux
  - investissements immatériels
  - aide au maintien, au développement, à l'adaptation des services de proximité
  - favoriser les conditions de transmission et de reprise d'activité
  - appui à la création d'entreprises
  - favoriser l'accessibilité
  - favoriser l'accès aux T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication)
- et d'autres encore...

Si vous avez un projet, même encore peu élaboré, si vous pensez vous trouver dans l'une de ces situations, et d'une façon générale pour tout renseignement relatif à cette opération, n'hésitez pas à prendre contact avec la personne chargée de mission à la Com'Com' :

Marion NEYRAT-DUSSON

Animatrice DCT - Communauté de Communes Tulle & Cœur de Corrèze - 4, Rue du 9 Juin 1944

19000 TULLE - 05.55.20.78.79

[marion.neyratdusson@cc-tullecorreze.fr](mailto:marion.neyratdusson@cc-tullecorreze.fr)

## Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Tulle

Constitue un document stratégique pour les années à venir, approuvé en 2009. Il s'agit d'un document d'urbanisme et de planification qui encadre le développement du territoire de la communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze et de Gimel les Cascades.

Les élus des 37 communes ont souhaité se doter d'un outil juridique permettant de mettre en cohérence les politiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'implantations économiques et commerciales, d'environnement...

Il impose ses orientations aux documents d'urbanisme des communes (PLU, cartes communales...) qui sont sa traduction locale.

Comme exposé dans le magazine « ENJEUX » n°24 de juin 2009, cinq objectifs, non hiérarchisés entre eux mais tous incontournables déclinent les choix politiques par grandes thématiques :

- 1/ Affirmer le positionnement interrégional du bassin de Tulle ;
- 2/ Choisir la qualité environnementale, paysagère et patrimoniale comme fil conducteur de l'aménagement du territoire ;
- 3/ Faire l'effort de la qualité de l'urbanisme et de l'habitat pour un accueil durable ;
- 4/ Favoriser la pérennisation et le renforcement d'une activité économique diversifiée en offrant une large gamme de localisation et de services possibles ;
- 5/ Promouvoir une mobilité durable pour préserver les ressources, assurer le droit au transport pour tous et optimiser les différentes fonctions économiques du territoire.

Le SCOT est un document dynamique et évolutif. Chaque commune a la responsabilité de le faire vivre.

## Un programme porté par le Syndicat Mixte du Pays de Tulle : Restauration et valorisation du patrimoine bâti.

Ce programme de 3 ans concerne le patrimoine bâti, public et privé, construit avant 1914 – y compris le petit patrimoine dans la mesure où ce dernier est intégré à un ensemble architectural, dont obligatoirement l'habitation.

2 périmètres d'intervention ont été définis en secteur rural,

et 3 périmètres en secteur urbain, parmi lesquels **le centre bourg de Sainte Fortunade** (plan disponible en mairie).

Les opérations, financièrement aidées, devront porter sur des édifices visibles (non masqués au regard), n'ayant pas subi de transformations irréversibles, dénaturant leur caractère d'origine ; les travaux concerneront des éléments de l'enveloppe extérieure (couverture et charpente, maçonnerie gros œuvre, façades, perrons, menuiseries extérieures...).

Avant le lancement effectif de l'opération, une campagne de communication sera initiée par le Syndicat Mixte du Pays de Tulle, en concertation avec la Mairie : si vous pensez pouvoir être concerné(s), si vous avez un projet de rénovation, soyez attentifs à cette information.

**Le comité de lecture informe ses lecteurs qu'il n'y aura plus de synthèses des Conseils Municipaux dans le Bulletin Municipal. Ils sont consultables en Mairie et sur le site [www.ste-fortunade.fr](http://www.ste-fortunade.fr)**

## Les Activités Municipales

### Bâtiments Communaux : Maison « Danel »

L'entreprise DUMOND couverture a procédé aux travaux préconisés par l'expert afin de préserver la sécurité du public. Ces travaux, destinés à éviter la chute des lauses sur la voie publique, sont payés par la commune en attendant une récupération future dans le cadre de la procédure en cours.



### Urbanisme

#### RAPPEL

Vous envisagez des travaux de construction, d'aménagement ou de démolition ?

Certains travaux doivent faire l'objet d'une demande de permis, d'autres d'une simple déclaration préalable afin de respecter les règles locales d'urbanisme. Le plan local d'urbanisme (PLU) approuvé par la commune en 2007 précise les dispositions en vigueur.

Les travaux réalisés sans autorisation exposent à des sanctions (amende, démolition, remise en état des lieux) et sont passibles de poursuites pénales (code de l'urbanisme L480-1 à 480-4).

## Eau et Assainissement

### L'EAU UN PATRIMOINE A CONSERVER, A DÉFENDRE, A MODERNISER :

Nous ne reviendrons pas sur la réunion du 16 décembre où nous avons accueilli en mairie Monsieur le Préfet de la Corrèze, le directeur de l'Agence Régionale de Santé ainsi que les différents services, bureaux d'études, entreprises qui nous accompagnent dans notre effort de modernisation et de mise en conformité de nos installations qui en avaient grand besoin.

Nous rappellerons simplement que la commune a été félicitée pour l'effort accompli en moins de trois ans par la nouvelle équipe qui a pris à bras le corps les problèmes de la qualité de l'eau, cette qualité passant par la mise en conformité des captages, ainsi que le traitement de l'eau, minéralisation et désinfection. Cette volonté d'évolution permet à notre commune de ne plus être dans le peloton de tête des mauvais élèves au niveau de la qualité de l'eau distribuée, certes le coût pèsera à terme sur le ménage-consommateur, mais c'est le prix à payer pour notre indépendance. Vous pouvez compter sur la vigilance de l'équipe pour réaliser les choix les plus pertinents et maîtriser les coûts des investissements à réaliser.

La tâche réalisée est loin d'être terminée. C'est pourquoi lors de sa séance du 9 décembre le Conseil Municipal a pris la décision de procéder au traitement du réservoir de Lavergne.

Depuis le 18 novembre le traitement au réservoir des Chazeaux est effectif. Après quelques tâtonnements de mise au point dû à un excès de chlore, le procédé semble satisfaisant et nous disposons d'une eau qui répond aux normes en vigueur. Nous ne pouvons que vous engager à la déguster et à faire part de vos remarques et avis quels qu'ils soient au secrétariat de mairie... votre point de vue nous intéresse.....





## NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

**TBI** : 3 tableaux blancs interactifs, financés par le Conseil Général, la préfecture et la commune, ont été installés dans les classes de maternelle Moyenne Section, de CP et de CM1. Ces outils, composés d'un vidéo-projecteur, d'un ordinateur connecté à l'Internet et d'un écran tactile permettent l'utilisation des nouvelles technologies en classe.



**CLASSE DE DÉCOUVERTES** : Les élèves de CM1 vont, du 14 au 23 mars, participer à une classe de découvertes au Centre ODCV de La Martière, sur l'île d'Oléron. Le séjour est financé à 40% par le Conseil Général, 30% par la commune. La somme restant à la charge des familles sera allégée par une aide conséquente apportée par l'Association des Parents d'Élèves.

**NOËL** : Comme chaque année, la Communauté de communes a offert à tous les élèves un superbe spectacle au théâtre de Tulle. Le personnel de la cantine avait mis les petits plats dans les grands à l'occasion du traditionnel repas de Noël. Le passage du Père Noël, qui a généreusement distribué chocolats et livres, a clôturé les festivités.



## Informations Diverses

### Cérémonie du 11 Novembre :



Distinction commémorative  
pour les anciens combattants de 39-45



## Marché de Noël :

L'ambiance de Noël était bien présente à Ste-Fortunade Samedi 18 Décembre.

Les deux salles des Fêtes étaient très attrayantes. De nombreux stands tenus par les commerçants, artisans, associations, sans oublier les jeunes du C.M.J, qui par leurs activités ont attiré de nombreux enfants.



Orangerie



Salle Polyvalente



Lâcher de ballons avec le Père Noël organisé par le CMJ

A 16 heures, le Père Noël a fait son apparition pour la grande joie des petits.

## C.M.J : Conseil Municipal Jeunes

Il a été mis en place le Samedi 20 novembre 2010. Il est composé de 7 jeunes : Lisa REDON, Manon DUBOIS, Elina ANTRAYGUE, Mélanie BONTEMPS, Marie LACOMBE, Fanny LEPETIT, Théo BESANGER.



## Cérémonie des vœux :

Judi 6 janvier 2011 a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle polyvalente. Une assistance nombreuse a été attentive au discours du Maire Michel JAULIN.



## Ambiance conviviale pour le Repas des Aînés :



Plus de 140 convives ont participé le dimanche 23 janvier 2011 au repas des aînés offert par le CCAS et la commune.

Le Maire, M. JAULIN a prononcé le mot de bienvenue et présenté ses vœux. Il a profité de cette occasion pour remercier M. BONTEMPS pour son long engagement bénévole comme chauffeur au profit des aînés de la commune. Ensuite, place à la dégustation du repas préparé et servi par le Restaurant l'Étape et l'équipe de M. GORCE puis à la danse avec le dynamique orchestre « Momo », dans une ambiance très conviviale.

## Un territoire en concert 2011 :

La commune de Sainte-Fortunade en partenariat avec la commune du Chastang proposera à l'église de Sainte-Fortunade un concert PIANO, le samedi 21 mai 2011 à 20h30. Nous invitons les Fortunadais à assister nombreux à cette représentation organisée par la Communauté de Communes, le Conservatoire à Rayonnement Départemental et les Communes.

## Emplois saisonniers :

Nous vous rappelons que lors des périodes de vacances d'été (juillet – Août) les collectivités (communes, communauté des communes, syndicat de Coiroux...) sont susceptibles d'employer du personnel saisonnier. Vous pouvez d'ores et déjà faire parvenir un CV.

## Sentiers de randonnée :

Le sentier de Ste-Fortunade vient d'être agréé et inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (P.D.I.P.R).

L'installation d'un panneau de départ financé par le Conseil Général devrait être effective pour le début de la saison. Un recueil « Balades découverte Tulle et Cœur de Corrèze » qui recense 35 balades sur les différentes communes de la communauté est disponible en Mairie (coût 3 €).

### **Assistante Sociale :**

Nous vous rappelons que vous pouvez contacter Mme CREMOUX MARCEAU Assistante Sociale du secteur. (Tél : 05.55.93.73.17).

### **Des services à votre domicile : ASSISTANCE MÈLA**

Assistance informatique et soutien scolaire à domicile. Contacter Mélanie BROS : 06.83.45.96.57 – [www.assitancemela.fr](http://www.assitancemela.fr) – [assistance.melanie@orange.fr](mailto:assistance.melanie@orange.fr)



## Passage à Ste-Fortunade du Trail Tulle – Brive le 10 Avril 2011 :

Plusieurs parcours vous sont proposés pour participer à cette aventure.

Tarifs :

- un trail : 10 €
- un trail relais : 15 € par équipe
- une randonnée pédestre : 2 €
- une randonnée VTT et cyclco : 4 €

Les inscriptions doivent être envoyées à

**La Tulle Brive Nature – CCS – 36 Avenue Alsace Lorraine – 19000 TULLE avant le 04 avril.**

(si inscription sur place le jour de la manifestation majoration du tarif de 3 €).

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site internet.

Pour tous renseignements et inscriptions :

[www.latullebrivenature.fr](http://www.latullebrivenature.fr)

Service des sports de Brive : 05.55.18.15.90

Service des sports de Tulle : 05.55.20.21.27



### SITE INTERNET

N'hésitez pas à visiter le site de la Commune au : [w.w.w.ste-fortunade.fr](http://w.w.w.ste-fortunade.fr)

## Vie Associative

### Auto-moto club de Ste-Fortunade

Le dimanche 10 Octobre dernier a eu lieu notre Assemblée Générale Salle de l'Orangerie, voici la nouvelle composition du bureau : Président : PEJOINE Pierre - Vice-Présidente et Secrétaire: ROHAUT Brigitte - Secrétaire-Adjoint : LAVAL Jean-Luc - Trésorier : CHIRIER Alfred - Trésorier-adjoint : DEMAISON Stéphane - Responsables terrain : NUNES Christophe - RICHARD Sébastien.

Cette saison 2011, nous allons concentrer nos efforts sur l'organisation de notre traditionnelle démonstration "CHOC CAR" qui par son spectacle unique, caractérise depuis tant d'années l'AMCSF. Nous avons, en 2010, mis à l'essai 2 épreuves d'endurance auto qui ont suscité un réel engouement auprès des pilotes. Cette nouvelle activité devrait être reconduite en 2011 sous réserve des règlements techniques et administratifs toujours très lourds pour les sports mécaniques.

Une soirée repas PIZZA-VIDEO (projection des meilleurs moments de l'AMCSF) sera organisée le SAMEDI 26 MARS 2011 à 19 h Salle Polyvalente en collaboration avec "Pizza Più" sur réservation. Venez nombreux, amis, famille, voisins tous sont les bienvenus.

Toute l'équipe de l'AMCSF vous adresse ses meilleurs voeux pour l'année 2011.

### Comité de jumelage Ste-Fortunade-Cornil Flachslanden

Lors du marché de Noël, le comité de jumelage Cornil-Sainte-Fortunade-Flachslanden a tenu à être présent. Des produits venus de la Moyenne Franconie étaient proposés à la vente : du pain d'épices, du vin chaud, de la liqueur d'oeuf mais aussi des gâteaux typiques réalisés par des membres du comité sous la houlette d'Elvira LEMOIGNE. Cette action a permis de nous faire connaître. Nous envisageons de renouveler cette expérience l'année prochaine.

Pour information, un voyage à FLACHSLANDEN sera organisé du 30 septembre 2011 au 3 octobre 2011. Durant ce séjour le serment de jumelage côté allemand sera officialisé le samedi après midi. Les personnes intéressées peuvent déjà se faire connaître, les détails concernant les conditions de déplacement et d'hébergement leur seront communiqués ultérieurement.



## Football-Club

Classements des 3 équipes :

Equipe A : 9<sup>ème</sup> du classement avec 3 matchs gagnés, 1 nul et 5 défaites

Equipe B : 10<sup>ème</sup> avec 2 victoires, 1 nul et 6 défaites

Equipe C : 1<sup>ère</sup> avec 7 victoires et 1 défaite.

Le bilan de cette première moitié de saison est très mitigé avec de gros problèmes d'effectifs et un manque cruel de dirigeants. Les intempéries n'ont pas permis de mettre à jour le calendrier et il reste donc 14 matchs aux équipes A et B pour redresser la barre. L'équipe C quand à elle avec un parcours quasi parfait tentera d'accéder à l'échelon supérieur. Les dirigeants du club demandent aux joueurs de s'investir du mieux qu'ils le peuvent afin de réaliser une seconde moitié de saison plus en adéquation avec le standing du club.

Au niveau des animations un repas aligot a été organisé avec réussite le 06 novembre 2010. Le prochain événement sera le repas farcidures. La soirée se déroulera à la salle polyvalente de Sainte Fortunade le samedi 05 mars 2011 et sera animée par Momo et son orchestre.



## Foyer Rural

**Initiation aux danses populaires : les jeudis de 20 h 30 à 22 h 30 à l'Orangerie**

La section initiation aux danses populaires a démarré depuis novembre. Tous les jeudis soirs, les amateurs se retrouvent pour découvrir de nouveaux pas et pour le plaisir de danser ensemble.

Renseignements : Jean-Louis Mirat 06 74 76 34 28.

**Chorale** : Le concert des 15 ans de la chorale Cantarella est reporté au samedi 2 avril 2011 à 18h00 à l'église de Ste- Fortunade.

**Calendrier de nos manifestations :**

- **samedi 2 avril** : concert de la chorale Cantarella
- **samedi 23 avril** : repas country
- **dimanche 1<sup>er</sup> mai** : marche des châteaux
- **2-5 juin** : voyage en Charente Maritime
- **samedi 18 juin** : repas dansant

Contact : Nathalie LEGLEYE 05 55 27 31 44 ou foyer.saintefortunade@orange.fr

## Team élégance

Cher fortunadais toute la Team élégance se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs voeux pour cette année 2011. Pour nous elle annonce une nouvelle année de festivités avec pour commencer :

le samedi 19 février un grand repas choucroute à la salle polyvalente de Sainte-Fortunade le 1<sup>er</sup> mai aura lieu notre désormais traditionnel 6<sup>ème</sup> meeting tuning de Sainte-Fortunade sur la plateforme du stade.

En espérant vous voir nombreux.



## Oranges amères

Oranges Amères termine l'année 2010 en musique et en chanson, et en préparant déjà le calendrier 2011. Nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et présentons nos meilleurs voeux à toutes les associations de la Commune.

## Tennis de table

### BELLE PREMIERE PHASE

En allant faire match nul lors de l'avant dernière journée de la première phase à St-Viance sur le score de 9 à 9, notre équipe fanion finit cinquième, avec 2 victoires, un nul et 4 défaites et se maintient en Départementale 1, qui était l'objectif de nos joueurs Bruno Venedal, Vincent Mosquera, Bernard Méraud et Sylvain Porta auxquels il faut ajouter Coraline Lainé et Karine Leclercq. L'objectif sera le même pour la 2<sup>ème</sup> phase dans un Championnat très relevé.



Bonne première phase aussi pour notre équipe 2, composée de Maxence et Frédéric Leclercq, Nicolas Recorbet, Florian Delmas et Jean-Pierre Mariot, nouvellement promu en Départementale 2 et qui finit à une belle cinquième place de la poule B avec 10 pts (2 victoires et 4 défaites). Lors de la 2<sup>ème</sup> phase, nos fortunadais tenteront de faire aussi bien pour se maintenir dans cette division.

Notre équipe 3, Georges Verdier, José Da Silva, Coraline Lainé et Laurent Legendre, a réalisé une bonne première partie de saison puisqu'elle occupe la quatrième place de la poule B de D3 avec 12 pts (3 victoires pour 3 défaites) à 2 pts du podium. Nos joueurs tenteront de grappiller quelques places lors de la phase retour pour pimenter cette fin de championnat.

Quand à notre très jeune équipe 4, qui évolue en Départementale 4 et composée de Killian Leclercq, Théo Da Silva et Maxence Bourliataud, elle progresse à chaque match et a remporté sa première victoire lors de la sixième journée contre Lagarde-Albussac. L'objectif est de continuer à progresser et se faire plaisir.

Deux équipes disputent la Coupe de la Corrèze qui a débuté fin décembre.

Trois joueurs du club disputent le critérium individuel avec succès puisque Théo Da Silva, pour sa deuxième saison de compétition, évolue en Régional et devrait bientôt être rejoint par Killian Leclercq.

Le club, en partenariat avec l'école, renouvellera cette année encore l'opération Tennis de Table à l'école, en place depuis 8 ans pour les classes de CM1 et CM2. Les enseignants Mrs Serge COMBE et Jean-Claude VERGNE, animeront ces séances.

LES PONGISTES FORTUNADAIS VOUS PRESENTENT TOUS LEURS VŒUX DE BONHEUR ET SURTOUT DE BONNE SANTE POUR CETTE NOUVELLE ANNEE 2011 lundis soirs de 20 h 30 à 22 h à la Salle Polyvalente et les vendredis de 20 h 30 à 23 h au gymnase de l'IME.

Pour savoir tout ce qui se passe dans notre club vous pouvez aller sur notre site internet :

<http://www.ste-fortunade-tt.com>

## Club des aînés

Le Club des Aînés « Lou Chaster » organisait son concours de belote, le samedi 20 novembre. 68 beloteurs avaient répondu présent. Un après-midi très agréable en toute amitié et chacun est reparti avec un lot. Tout au long de l'après-midi, entre chaque partie les crêpes attendaient les joueurs, qui les ont appréciés !

Pour terminer l'année, dimanche 5 décembre 2010, dernier repas festif pour les adhérents, le restaurant Lagarde assurait le service. 52 adhérents présents, quelques absents qui n'ont pu se joindre à nous, cause des caprices du temps, routes peu dégagées.

La journée très agréable, une ambiance des plus dynamiques que l'orchestre de Bernard Moneger, a su assurer et les danseurs se sont régalés !

De plus nous fêtons les anniversaires des adhérents qui ont eu 90 ans et 80 ans cette année 2010. Marguerite LACROIX 90 ans, Jeannine LASSELIN, Thérèse TARIF 80 ans. Nous avons eu le plaisir de leur offrir une plante et leur repas gratuit. Trois absents, Georgette REBUFFIE, Odette et Roger ROYO 80 ans aussi, malades. Nos pensées sont allées vers eux avec nos vœux de bon rétablissement. Ils recevront leur présent prochainement.



### QUELQUES NOUVELLES ET PRECISIONS SUR L'ASSOCIATION :

Le Yoga, enseigné par Hervé Chevalier, a fait son apparition à Sainte-Fortunade en 2005. Il faisait partie des quelques activités proposées par la municipalité d'alors. Une association s'est créée ensuite pour continuer cette discipline au sein de notre commune. (sans subventions de la commune pour l'instant car non reconnue comme « ancienne » activité...).

Hervé Chevalier pratique le Yoga de l'Energie et le Hatha Yoga depuis 20 ans : nous n'avons pas devant nous un novice ...

La séance d'une heure se compose de mouvements lents associés à la respiration et de postures permettant au corps de s'assouplir et de se tonifier.

Nous apprenons à nous détendre, à respirer et à prendre conscience de tout notre être en nous libérant de nos incessantes pensées. Il est reconnu que la pratique du Yoga procure un état de bien être et revitalise tout le corps en harmonisant ses énergies.

Les cours se déroulent dans un excellent esprit et dans une ambiance sympathique tous les vendredi soir à 18 h 30 salle de l'Orangerie.

Vous pouvez vous inscrire pour le prochain semestre (janv-juin 2011/20 € par mois) en venant directement le vendredi ou joignant Martine Caillaud ou Sylvie Laforge (05 55 27 12 18).

Venez nombreux et nombreuses, nous avons besoin de vous pour continuer cette activité dans la commune et vous avez peut être besoin du Yoga pour faire face à la vie de tous les jours.



## Confrérie de la farcidure et du millassou

C'est le 16 octobre 2010 que M. le Maire de Ste Fortunade a remis la clef de la commune au Grand Maître, Marc Robert, pour l'ouverture du second chapitre de la Confrérie de la Farcidure et du Millassou.

Malgré un temps très humide, les amateurs de farcidures sont venus nombreux pour applaudir le défilé ouvert par la fanfare de Donzenac suivie par les bœufs de l'association Saramagbelle et des confréries présentes. Après un hommage rendu à deux amis disparus et les intronisations de diverses personnalités et de 3 nouveaux membres de la Confrérie, tous ont pu admirer le mini jardin et l'exposition de vieux matériels avant de déguster les farcidures, salé et andouilles préparés par nos consœurs et confrères.

C'est dans la salle des fêtes que le Grand Maître, M. Robert, le Barde, J.M. Courteix et le Maître de Cérémonie, C. Devot ont intronisé M. le Préfet, A. Zabulon, M. le Président du Conseil Général, F. Hollande, Mme la Sénatrice, B. Bourzai et M. le Maire de Tulle, B. Combes.

Après le traditionnel repas farcidures-salé-andouille, la fanfare de Donzenac, le groupe folklorique de Ste Fortunade et 2 musiciens ont animé l'après midi.

La Confrérie souhaite la bienvenue à ses 3 nouveaux membres : M.-C. Lagarde, S. Bonnet, S. Sochaj. Avant de vous retrouver :

Le 12 mars 2011 pour la journée farcidures dans le parc,

Le 16 avril 2011 pour la journée millassous dans le parc,

Le 15 octobre 2011 pour son repas farcidures,

le Grand Maître et tous les membres de la Confrérie de la Farcidure et du Millassou vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011.



Du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 janvier 2011

## NAISSANCES :

25 octobre 2010 – Louane **COUDERT**  
22 novembre 2010 – Alexis **VIACROZE - - BASTIÉ**  
05 décembre 2010 – Mathilda Patricia Jeanne **AVEY**  
11 décembre 2010 – Ilona Ginette Angèle **BARRIER**  
20 décembre 2010 – Estéban **CHALMEY**  
21 décembre 2010 – Hugo **BOUILLAGUET**  
05 janvier 2011 – Malo Charly Antoine **GOUALARD**

*Félicitations aux heureux parents.*

## DECES :

31 octobre 2010 – Marie-José **LACROIX** – 64 ans.  
12 novembre 2010 – Armand Antoine **DELORD** – 83 ans.  
12 décembre 2010 – Marie **POUGET** veuve **COUDERT** – 100 ANS.

*Nous présentons nos très sincères condoléances aux familles.*

## **MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE**

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

Téléphone : 05.55.27.14.19

Télécopie : 05.55.27.32.96

CODE APE : 751 A      N° SIRET : 21 19 203 01 000 10

N° de Commune : 203

Site internet : <http://www.ste-fortunade.fr>

e.mail : [mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr](mailto:mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr)

### **HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC**

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

### **BULLETIN TRI ANNUEL MUNICIPAL D'INFORMATION n° 48 – NOVEMBRE – DECEMBRE 2010 – JANVIER 2011**

Tirage : 800 exemplaires

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

*Directeur de publication : Richard BONNET*

*Comité de lecture : Huguette MOULY, Eliane CAMBON, Anthony MONTEIL, Daniel BOIRON, Eliane LACROIX, Christine BONTEMPS.*

*Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.*

*Maquette : Aurélie AUBERTIE – Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade*

*Impression sur papier recyclé : IMPRIMERIE DU CORREZIEN – Rue des Arènes – 19460 NAVES*

*Distribution : La Poste*